

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le onze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Claudine LE BOUEC, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Laurence LEVEE, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE, Caroline BAGOT-SIMON

Messieurs Alain LE CARROU, Michel BOUGEARD, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Patrick BELLEBON, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Jean-Louis ROUAULT, Adrien ARNAUD, Eric TOULGOAT, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Régis BEELDENS

Absente excusée Madame Flavienne MAZARDO-LUBAC

Secrétaire Madame Gwénaëlle TUAL

Secrétaire Adjoint Monsieur Cédric HERNANDEZ

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2017-96

TARIFS 2018 DES SERVICES MUNICIPAUX

Rapporteur : Monsieur Alain LE CARROU, 1^{er} Adjoint aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Dans le cadre de la révision des tarifs des services municipaux applicables au 1^{er} janvier 2017, je vous propose de ne procéder à aucune augmentation.

ADMINISTRATION GENERALE

UTILISATION DU MINIBUS PAR LES ASSOCIATIONS LANGUEUSIENNES

Tarif : 0,12 € / km

POMPES FUNEBRES

	Tarifs 2017	Tarifs 2018
Concession :		
15 ans	97,30	97,30
30 ans	194,20	194,20
Colombarium (rappel tarif fixé à compter du 1^{er} mai 1998)		
Concession pour 5 ans	239,15	239,15
Concession pour 10 ans	398,60	398,60

Tombes cinéraires (cavernes)		
10 ans	76,50	76,50
15 ans	102,00	102,00

Aucune concession ne pourra être renouvelée dans le cimetière du Bourg. Les exhumations pour transfert à Saint-Ilan dans le cas de renouvellement de concession seront réalisées à titre gratuit.

DIVERS

⇒ Vente de produits

➤ Ouvrage d'art photographique d'Antoine de Givenchy
(délibération du 13 décembre 1999) **9,00 €**

➤ Livre sur l'Histoire locale **12,00 €**

➤ Livre « Au fil des rues » **8,00 €**

➤ DVD match PSG/Langueux **8,00 €**

⇒ Copies de documents à la Médiathèque (1 impression A4)

➤ Noir et Blanc **0,15 €**

➤ Couleur **0,45 €**

⇒ Occupation de la plateforme cirque « le pré aux étoiles » au Grand Pré et divers lieux occasionnels

➤ Consommation eau et électricité (selon les tarifs appliqués par ENGIE et VEOLIA pour 2016) **0,13 € / kwh**
3,61 € / m3

SERVICE AMENAGEMENT

⇒ Travaux et vente de produits

	Tarifs 2017	Tarifs 2018
NETTOYAGE DE TERRAINS		
Frais de gestion, courrier, contrôle avant et après travaux, facturation	41,90	41,90
Tarifs horaires		
Elagueuse et tractopelle	46,15	46,15
Camion	39,80	39,80
Location de nacelle	43,00	43,00
Utilisation de broyeur	40,00	40,00
Main d'œuvre	23,00	23,00
Vente de cordes de bois	81,00	81,00
Vente de stères de bois	27,00	27,00

⇒ Prestations de services auprès des particuliers

Il est rappelé que les prestations effectuées par le Service Aménagement auprès des particuliers ont fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 1989 qui prévoit les fournitures et la main d'œuvre nécessaires à la réalisation de fond de bateau, la pose de busage ou des travaux de raccordement (tarifs basés sur le marché à bon de commande en cours).

Depuis 2012, le nettoyage des tags sur les murs des propriétés privées est à inclure dans ces prestations ainsi que la destruction d'un nid de frelons asiatiques, et ceci depuis le conseil du 20 octobre 2014.

Il est précisé, qu'à part une participation de 50 % pour les tags et pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques, les particuliers devront payer l'intégralité du devis.

⇒ Droit de place

- | | |
|------------------------------|---|
| ➤ Commerçants ambulants | 46 € par trimestre par emplacement |
| ➤ Camions de vente en direct | 35 € la journée ou la demi-journée |

⇒ Occupation du Domaine Public

- | | |
|----------------------|---------------------------------|
| ➤ Voisins de Jardins | 15 € annuel par parcelle |
|----------------------|---------------------------------|

⇒ Tarifs de reproduction de documents administratifs (tarifs encadrés)

➤ Photocopie A4 :

- | | |
|-----------------|---------------|
| • Noir et blanc | 0,03 € |
| • Couleur | 0,07 € |

➤ Photocopie A3 :

- | | |
|-----------------|---------------|
| • Noir et blanc | 0,03 € |
| • Couleur | 0,08 € |

- | | |
|-----------|---------------|
| ➤ Cédérom | 2,75 € |
|-----------|---------------|

➤ Clé USB :

- | | |
|---------|-------------------|
| • 4 GO | 4,90 € TTC |
| • 8 GO | 5,90 € TTC |
| • 16 GO | 8,40 € TTC |

Je vous propose :

- d'approuver ces tarifs et de permettre leur application à partir du 1^{er} janvier 2018,
- de facturer le coût d'envoi de ces documents par référence aux tarifs pratiqués pour l'affranchissement postal.

- d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Le présent rapport ne soulevant ni observation, ni avis contraire, est ADOPTE à l'unanimité.

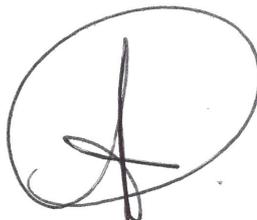
Certifié exécutoire au
vu de la transmission
en Préfecture le 20/12/17
et de la Publication le 20/12/17
La Maire,



Thérèse JOUSSEAUME



Pour extrait conforme,
Languoux, le 13 décembre 2017
La Maire,



Thérèse JOUSSEAUME